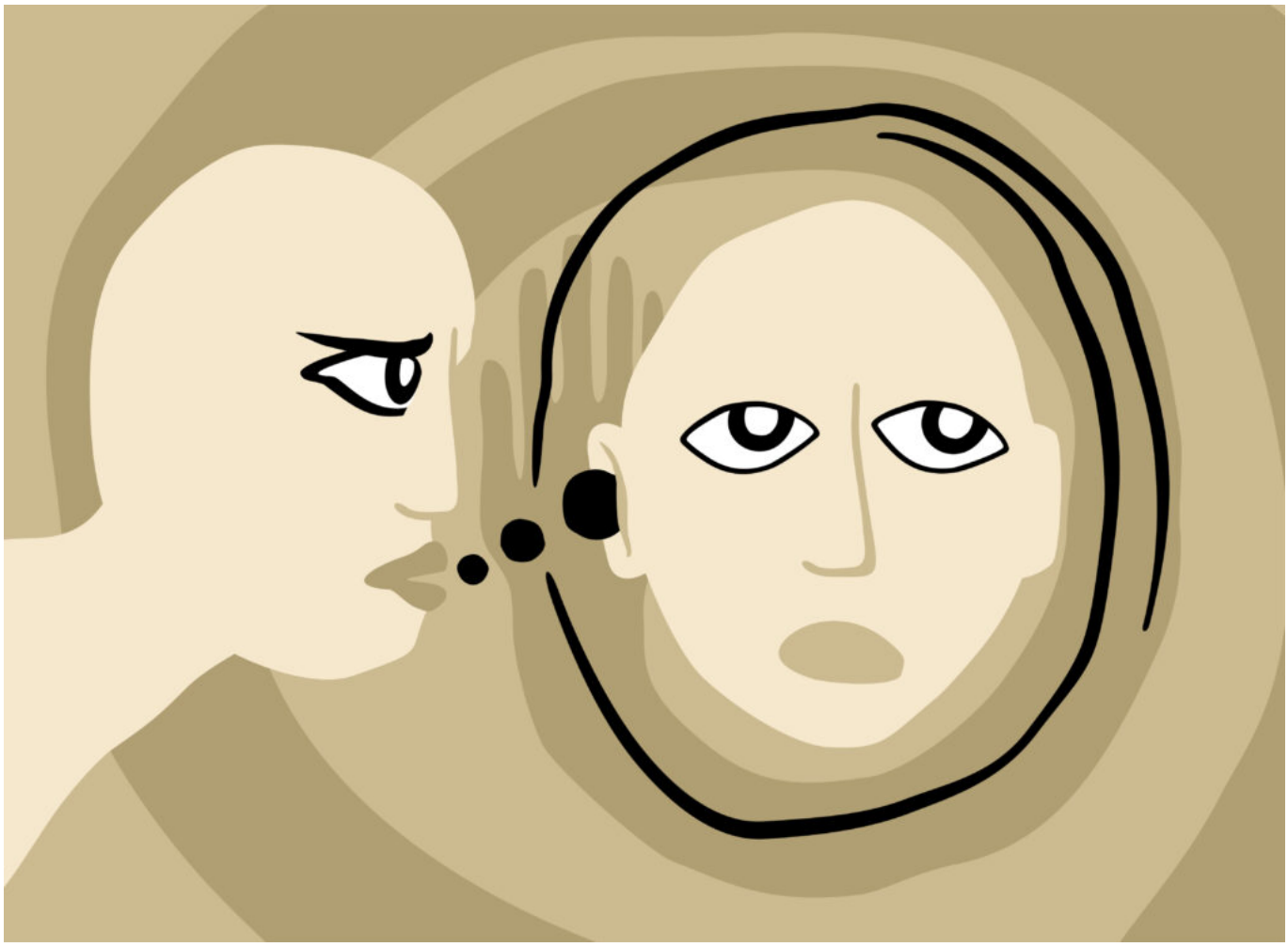
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Orange : Fausses rumeurs, vrai délit



Les services de police de Vaucluse, et plus particulièrement le commissariat de police d'Orange, tiennent à attirer l'attention du public sur l'absence totale de fondement d'une rumeur relayée via les réseaux sociaux, désignant le conducteur d'un véhicule Ford Transit à bandes bleues, comme auteur d'enlèvement d'enfant.
« Aucune infraction de ce type n'a été constatée par les services de police de Vaucluse ou des départements voisins, explique les services de la police nationale de Vaucluse. Aucune disparition d'enfant n'a été signalée au service de police ou de gendarmerie de la région d'Orange et nord Vaucluse. Il est demandé à chacun de cesser la diffusion d'information erronée susceptible de créer un sentiment d'insécurité infondé pour la population et notamment pour les familles d'enfants en bas âges. »
La dénonciation mensongère constitue un délit passible jusqu'à 6 ans d'emprisonnement et 7 500€ d'amende.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La police de Vaucluse rappelle en revanche que tout comportement suspect doit être immédiatement signalé au service de police ou de gendarmerie par simple appel sur le 17 police secours.

L.G.

